

|                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                     |                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
|                                                     | <b>Diététicienne</b><br><b>au sein de l'Unité Fonctionnelle de Nutrition</b><br><b>et d'Addictologie (UFNA)</b><br><b>et</b><br><b>en Restauration Collective</b>   | Référence : ref                                                    |
|                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                     | Date de création :                                                 |
|                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                     | Date d'application : date                                          |
|                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                     | Version : ver                                                      |
|                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                     | Page 1 sur 4                                                       |
| <b>Rédigé par :</b> V. THOREL- C<br>CLAVERIE<br><b>Fonction :</b> Cadre supérieur de santé –<br>Responsable restauration<br>19/02/26 | <b>Vérifié par :</b> N. MOLA - M CHAPELLE – DR<br>MONTEL<br><b>Fonction :</b> Directrice des soins, directrice des<br>achats, Chef de service de l'UFNA<br>19/02/26 | <b>Validé par :</b> sign3<br><b>Fonction :</b> fonct3<br>DateSign3 |

Identification du poste - Répertoire Des Métiers De La Fonction Publique Hospitalière (RMFPH)

Famille : Soins/Soins De Rééducation

Métier : Diététicien

Répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie – FPH 05110

Spécificité du poste

Quotité : 100%

Exercice partagé : Unité Fonctionnelle de Nutrition et d'Addictologie (UFNA) et restauration collective

Horaires : 9H-17H ou 10H-18H

## 1- Définition du poste

En unité de soins, le(a) diététicienn(e) dispense des conseils nutritionnels et sur prescription médicale, éduque /rééduque au plan nutritionnel des patients atteints de troubles du métabolisme ou de l'alimentation, à partir d'un bilan diététique personnalisé.

En restauration collective, il/elle élabore des plans alimentaires pour des menus équilibrés, variés et conformes aux recommandations nutritionnelles. Il/elle réalise l'analyse nutritionnelle des recettes et garantie l'adaptation des portions. Il/Elle est le/la garant(e) de la sécurité alimentaire pour l'ensemble des patients et résidents desservis par la restauration hospitalière en actualisant le Plan de Maîtrise Sanitaire, les protocoles de fabrication et le paramétrage des allergènes.

## 2- Missions et activités

### A. Au sein de l'Unité Fonctionnelle de Nutrition et d'Addictologie (UFNA)

Réaliser une **évaluation nutritionnelle initiale** (habitudes alimentaires, état nutritionnel, carences, troubles du comportement alimentaire, contexte psycho-social).

Dépister la **dénutrition, les carences, le surpoids ou l'obésité**.

Évaluer les impacts nutritionnels des addictions (alcool, substances psychoactives, comportements alimentaires).

Élaborer un **plan de soins nutritionnels personnalisé**, en lien avec le projet thérapeutique.

Définir des **objectifs nutritionnels réalistes et progressifs**, adaptés.

Assurer le **suiti nutritionnel** individuel en consultation externe.

Proposer un **accompagnement éducatif et motivationnel**, respectueux du rythme de la personne

Accompagner les patients dans la **restructuration des habitudes alimentaires**

Travailler sur la **relation à l'alimentation**, les sensations alimentaires et les éventuels troubles associés

Favoriser l'autonomie alimentaire et la reprise de repères.

Mettre en place des **actions collectives et éducatives** : Concevoir et animer des **ateliers nutritionnels collectifs ou individuels de nutrition thérapeutique** (équilibre alimentaire,

|                                                                                   |                                                                                                                                                                   |                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
|  | <b>Diététicienne</b><br><b>au sein de l'Unité Fonctionnelle de Nutrition</b><br><b>et d'Addictologie (UFNA)</b><br><b>et</b><br><b>en Restauration Collective</b> | Référence : ref           |
|                                                                                   |                                                                                                                                                                   | Date de création :        |
|                                                                                   |                                                                                                                                                                   | Date d'application : date |
|                                                                                   |                                                                                                                                                                   | Version : ver             |
|                                                                                   |                                                                                                                                                                   | Page 2 sur 4              |

prévention des carences, etc.)/Participer aux programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP)/Participer à des actions de prévention et d'éducation à la santé.

#### **B. Au sein du service de restauration collective**

Participation à la gestion des plans de maîtrise sanitaire, du plan alimentaire et de l'Ecoscore.

Participation au respect de la loi EGALIM : Réflexion sur les approvisionnements alimentaires, les circuits courts, bio, le pourcentage de volumes d'achats des critères précédemment cités, le développement durable, les déchets alimentaires, leur revalorisation, l'usage des plastiques etc...

Gestion de Datameal et paramétrage des menus.

Binôme avec le responsable de la restauration pour la gestion des équipes.

Élaboration de plans de menus équilibrés, variés et conformes aux recommandations nutritionnelles.

Analyse nutritionnelle des recettes et adaptation des portions.

Formation et sensibilisation du personnel de cuisine aux bonnes pratiques alimentaires.

Veille au respect des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Gestion des approvisionnements en tenant compte des critères nutritionnels et des contraintes budgétaires.

Participation et supervision ponctuellement de certaines chaînes de montage des plateaux patients.

#### **C. Sous la supervision du cadre de pôle de médecine, coordination des activités du service diététique en collaboration avec le médecin référent de l'UFNA et le responsable du service de restauration collective**

Coordination des activités du service diététique en lien avec le service de restauration collective, la direction des soins et le chef de service de l'UFNA

Management de l'équipe des hôtesse de commande avec la cadre du pôle médecine, le chef de service de l'UFNA et le responsable du service de restauration

Accompagnement de l'équipe en cas de difficulté sur la qualité de l'alimentation servie en collectivité

Collaboration renforcée avec les services de soins

Coordination des relations avec les partenaires internes et externes, Interlocuteur(trice) privilégié(e) pour l'ensemble des établissements y compris USLD Les Arbousiers, EHPAD Larrieu, HDJ Biganos et Arcachon pour toutes demandes alimentaires et/ou paramétrage de Datameal.

Suivi des indicateurs d'activité du service diététique

Coordination de la politique qualité du service diététique en lien avec la direction qualité : Participer aux démarches **qualité et gestion des risques** dont le **Plan de Maîtrise Sanitaire**/Contribuer à l'élaboration de **protocoles et recommandations internes**/ Participer à des actions de **formation et sensibilisation des équipes**/co-animer les référents nutritionnels des unités de soins. En collaboration avec le responsable du service restauration, mettre en place les audits internes, les repas « fantômes », les enquêtes de satisfaction.

Chargé(e) de la communication, de la diffusion de toutes les informations relatives à la restauration collective pour l'ensemble des établissements.

|                                                                                   |                                                                                                                                                                   |                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
|  | <b>Diététicienne</b><br><b>au sein de l'Unité Fonctionnelle de Nutrition</b><br><b>et d'Addictologie (UFNA)</b><br><b>et</b><br><b>en Restauration Collective</b> | Référence : ref           |
|                                                                                   |                                                                                                                                                                   | Date de création :        |
|                                                                                   |                                                                                                                                                                   | Date d'application : date |
|                                                                                   |                                                                                                                                                                   | Version : ver             |
|                                                                                   |                                                                                                                                                                   | Page 3 sur 4              |

Veille documentaire concernant la réglementation et les parutions professionnelles

Organisation et co-animation du comité de liaison alimentation nutrition CLAN avec le chef de service de l'UFNA

Participation aux réunions de service, de synthèse clinique, RCP, réunions institutionnelles, commission de restauration avec l'ensemble des établissements...

Assurer la communication interne et externe du service diététique

Collaboration à des travaux de recherche et des APP (analyse de pratiques professionnelles).

### 3) **Compétences requises**

#### **Compétences professionnelles**

- Nutrition clinique et thérapeutique.
- Connaissances en addictologie (souhaité).
- Capacité d'évaluation nutritionnelle hospitalière.
- Connaissance des dispositifs hospitaliers et du parcours patient.
- Connaissance de la restauration collective et de la loi Egalim.
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Maîtrise des outils informatiques

#### **Compétences relationnelles**

- Posture soignante, écoute, neutralité et non-jugement.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Adaptabilité à des situations cliniques complexes.
- Rigueur professionnelle et respect du secret médical.
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Autonomie et prise d'initiative

### 4) **Liens hiérarchiques et fonctionnels :**

Hiérarchiques : La directrice des soins et cadre supérieur du service diététique, le responsable du service restauration

Fonctionnels :

- Le médecin responsable de l'unité de soins
- Les cadres et personnels des unités de soins
- Le responsable hôtelier
- Les orthophonistes

### 5) **Diplôme et formation :**

- Diplôme de diététicien(ne) obligatoire.
- Expérience en milieu hospitalier et en restauration collective appréciée
- Formation en addictologie, ETP ou entretien motivationnel souhaitée
- Connaissance des logiciels Datameal et/ ou Hestia appréciée

|                                                                                   |                                                                                                                                                                   |                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
|  | <b>Diététicienne</b><br><b>au sein de l'Unité Fonctionnelle de Nutrition</b><br><b>et d'Addictologie (UFNA)</b><br><b>et</b><br><b>en Restauration Collective</b> | Référence : ref           |
|                                                                                   |                                                                                                                                                                   | Date de création :        |
|                                                                                   |                                                                                                                                                                   | Date d'application : date |
|                                                                                   |                                                                                                                                                                   | Version : ver             |
|                                                                                   |                                                                                                                                                                   | Page 4 sur 4              |

## 6) **Référentiels :**

- Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière.
- Décret N°71-879 du 22/10/1971 rappelant les missions des diététiciennes dans les établissements de soins publics.
- Loi n°86-76 du 17/01/1986 qui insère dans le code de la santé publique le titre de « profession diététicien ».
- Décret n°89-609 du 1/09/1989 intégrant les diététiciens aux personnels de rééducation publique hospitalière.
- Décret n°89-613 du 5/04/1990 portant sur statut particulier des personnels médicot techniques de la fonction publique hospitalière.
- Loi 2007-127 du 30/01/2007 donnant un cadre juridique à la profession diététicien : le diététicien est reconnu comme professionnel de santé à part entière.
- Décret n°2011-746 du 27 juin 2011 portant statuts particuliers des corps des personnels de rééducation de la catégorie B de la fonction publique hospitalière.